

DATES D'INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE DE PONT ST VINCENT

Pour :

- Les enfants nés en 2023
- Les nouveaux habitants de Pont St Vincent



Comment :

1. Se rendre en mairie de Pont St Vincent munis de :

- Le livret de famille.
- Le carnet de santé de l'enfant : vaccinations obligatoires ou certificat médical de contre-indication vaccinale.
- Pièce d'identité des parents
- Le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, le cas échéant.
- D'un justificatif de domicile

2. Prendre RV avec l'école maternelle :

Du lundi 30 mars au vendredi 10 avril 2026,
Auprès de la directrice Mme Valette Claire au 09 70 19 31 90
ou par mail : ce.0540939c@ac-nancy-metz.fr

- Apporter le certificat d'inscription délivré par M. le Maire de PONT SAINT VINCENT

